

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 septembre 2012

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° CP-2012-8-7-2

Service consulté

COMMUNICATION
SOUTIEN AUX LIEUX DE DIFFUSION ET OPERATEURS CULTURELS
COMITES DE SUIVI

Résumé : Informations relatives aux Comités de Suivi intervenus en 2011 dans le cadre des partenariats entre le Département et :

- La Passerelle à Rixheim
- La Ville de Saint-Louis/SEML La Coupole : Théâtre la Coupole
- Le Relais Culturel de Thann

Comités de Suivi

Dans le cadre des partenariats culturels entre le Département et les structures, collectivités ou associations, les conventions prévoient la mise en place de Comités de Suivi annuels et, à l'échéance des accords, une procédure d'évaluation.

Sur proposition de la Commission de la Culture et du Patrimoine, réunie le 6 juillet 2012, je vous prie de bien vouloir prendre acte des informations relatives aux Comités de Suivi (bilans 2011 et perspectives 2012) intervenus conformément aux conventions de partenariat au titre de la politique de soutien aux Lieux de Diffusion et Opérateurs Culturels :

1) La Passerelle à Rixheim

La Passerelle est soutenue par le Département au titre de son action culturelle, dans le cadre d'une convention 2010 à 2013 au titre de laquelle l'engagement du Département est défini annuellement par voie de convention financière.

Pour 2012, ce soutien a été validé à hauteur de 28 000 € pour soutenir en priorité les actions de sensibilisation et d'éducation des publics relevant de sa compétence, axées sur :

- ↳ l'éducation à l'image (programmation, festival cinoch, ciné goûters...)
- ↳ le spectacle vivant, dont les musiques actuelles, la création, la diffusion...

Dans le cadre du comité de suivi du 22 mai 2012, les partenaires ont notamment pris acte d'une structure de proximité, exigeante dans ses choix artistiques, à l'écoute des questions sociales, ancrée dans son époque, attentive aux familles et jeune public, assurant un rôle d'éducation et de sensibilisation et exerçant son activité dans le cadre d'un budget contraint.

Faits marquants :

Education à l'image :

Une bonne fréquentation du cinéma grand public a été relevée, que la structure explique notamment par la diffusion de films "porteurs" en 2011 ; parallèlement, la fréquentation Art & Essai a également augmenté et les labels "Art & Essai" et "Jeune Public" ont été reconduits en 2011 par le Centre National de la Cinématographie (CNC) et le Ministère de la Culture.

Par ailleurs, la salle de cinéma vient d'être récemment équipée pour les projections numériques.

Spectacle vivant :

Dans ce domaine, la Passerelle poursuit le laboratoire de Clowns avec l'accueil en résidence de Champion et Maria K.

3 compagnies régionales (2 strasbourgeoises "le Fil Rouge Théâtre" et "Flash marionnettes" et 1 mulhousienne "La Puce à l'Oreille") ont bénéficié du soutien de la Passerelle. Un artiste québécois, Simon Boulerice, a été accueilli en résidence d'écriture théâtrale.

Musiques actuelles :

La Passerelle a fait le choix d'axer les actions "Musiques actuelles" sur l'événementiel, en raison "des difficultés à fidéliser le public adolescent, particulièrement volatil". Les événements proposés en ateliers et concerts, Back in the days (Hip hop), Ciner'j Mix-Party (soirées DJ) et Urban session (mini festival Hip Hop) ont rencontré du succès auprès des jeunes.

Sensibilisation des publics :

La structure est impliquée dans les actions dirigées vers le public et les familles à travers les actions d'éducation et de sensibilisation autour du cinéma ou du spectacle vivant, dans le cadre de résidences d'artistes, de manifestations ponctuelles et de partenariats avec d'autres structures culturelles.

Attentive aux besoins des familles, elle propose des spectacles pendant les vacances scolaires. L'adhésion du public, sur ces périodes, l'incite à reconduire ce dispositif.

Partenariats et réseaux :

Active au sein de réseaux (Résonances, Quint'est, Alsace Cinéma...), elle a notamment noué des partenariats avec le CREA autour de la programmation Petite Enfance du Festival Momix.

Eléments statistiques :

Bilan cinéma 2011 : 195 films projetés. 19 199 spectateurs dont :

↳ Jeune public : 4 694 (hors Cinoch' : 3 033)

↳ Art & Essai : 5 798

↳ Scolaires : 2 265

Bilan spectacle vivant : 61 représentations. 5 670 spectateurs

Eléments financiers :

Bilan 2011: 604 364,65 €. Excédent : 9 924,97 €

Budget prévisionnel 2012 : 523 303,87 €

Perspectives 2012 :

La refonte du site Internet devrait intervenir en 2012 et une réflexion est en cours, pour aménager un espace convivial permettant au public de se rencontrer avant ou après les spectacles.

L'évaluation du partenariat sera réalisée en 2013, en interne par le Département, sous forme de bilan, des 4 années.

2) Le Théâtre La Coupole

Le Théâtre la Coupole est soutenu par le Département dans le cadre d'une convention 2010 à 2013 associant la Ville de Saint-Louis et la SEML la Coupole au titre de laquelle l'engagement du Département est défini annuellement par voie de convention financière.

Pour 2012, ce soutien a été validé à hauteur de 20 000 € pour soutenir en priorité le projet artistique et culturel du Théâtre axé sur :

- la programmation et les résidences
- les actions culturelles de sensibilisation et d'éducation des publics
- les actions transfrontalières

Dans le cadre du comité de suivi du 22 mai 2012, les partenaires ont notamment pris acte d'une structure qui, avec le changement de Direction, souhaite inscrire son action dans la continuité, pérenniser la dynamique culturelle du théâtre sur le territoire et à l'échelle transfrontalière. Elle entend par ailleurs faire preuve d'exigence dans ses choix artistiques et rester impliquée en direction des publics scolaires.

Faits marquants :

Les 10 ans de la Coupole ont été marqués par l'implantation de la Tour Vagabonde, structure mobile de diffusion, présente pendant quinze jours au cœur de la ville, qui a attiré un public nombreux.

Si la collaboration a été maintenue avec le Figurentheater de Bâle, celle-ci a été restreinte à la communication, sans spectacle programmé en 2011 à la Coupole.

Les liens avec les établissements scolaires du sud Haut-Rhin (Sundgau, Mulhouse Sud, Altkirch, Jura Alsacien) sont restés concrets, avec des projets, visites du théâtre, actions de sensibilisation.

La structure, active dans les réseaux professionnels (Agence culturelle, Quint'est, Momix) a maintenu sa concertation avec le réseau "À deux pas de Chez Nous".

Éléments statistiques :

Taux de fréquentation 2011 : 72 % contre 81 % en 2010
Abonnés : 1 107 contre 1 237 en 2010
Compagnies jeune public accueillies : 3

Éléments financiers :

Bilan 2011: 1 420 457 €
Budget prévisionnel 2012 : 1 390 000 €

Ressources humaines :

Mme Julie Friedrichs a remplacé M. Denis Beaugé, parti en retraite fin 2011, et l'équipe de la Coupole a été réorganisée, avec une redéfinition des postes, sans embauche supplémentaire.

Perspectives 2012 :

Les caractéristiques de la programmation (qualité et pluridisciplinarité) seront maintenues avec cependant l'accueil de nouveaux genres (ballet américain et cirque).

Des collaborations concrètes avec les structures culturelles locales sont envisagées (conservatoire, médiathèque...).

Dans le cadre du réseau "A deux pas de Chez Nous" l'élaboration d'un nouveau support de communication est prévu à partir de septembre 2012.

S'agissant des publics, la structure adhèrera au dispositif vita-culture à partir de la saison 2012/2013.

A partir de septembre 2012, la délégation de service public pour laquelle la SEML la Coupole s'est portée candidate, sera renouvelée.

L'évaluation du partenariat sera réalisée en 2013, en interne par le Département, sous forme de bilan, des 4 années.

3) Le Relais Culturel de Thann

Le Relais Culturel de Thann est soutenu par le Département dans le cadre d'une convention de 2010 à 2013 au titre de laquelle l'engagement du Département est défini annuellement par voie de convention financière.

Pour 2012, ce soutien a été validé par la Commission Permanente à hauteur de 33 000 € pour soutenir le projet artistique et culturel du Théâtre et notamment la qualité et la diversité de l'offre, la sensibilisation des publics, le rayonnement des projets et la concertation avec les acteurs culturels du territoire Thur/Doller ainsi qu'une attention à la création régionale (diffusion, résidences, co-productions).

Dans le cadre du comité de suivi du 25 mai 2012, les partenaires ont notamment pris acte d'une structure en phase de transition avec le départ de son directeur en juillet 2012, et dont l'évolution s'inscrit dans le contexte d'une étude engagée pour la mutualisation éventuelle des équipements culturels (Relais Culturel de Thann et Espace culturel Grün) et de fusion des Communauté de Communes de Thann et Cernay. Le Relais culturel a poursuivi ses efforts de modernisation et affiche un bilan excédentaire pour la première fois depuis plusieurs années.

Faits marquants :

L'activité est toujours fortement axée sur le cinéma avec les festivals ciné jeunesse, cinéma italien et Augenblick et les actions d'éducation à l'image qui rencontrent du succès auprès du public et marquent ainsi l'identité du Relais Culturel de Thann. Les labels "Art & Essai" et "Jeune Public" ont été reconduits par le Centre National de la Cinématographie (CNC) et le Ministère de la Culture.

Le Relais a continué de s'investir dans les actions de sensibilisation des publics, avec des projets en direction des scolaires, primaires, collèges et lycées du Territoire de Vie Thur Doller et au-delà.

Les deux salles de cinéma ont été équipées en numérique et les locaux ont été adaptés en conséquence, avec une contribution de la Ville de Thann à hauteur de 50 000 €.

Par ailleurs, des partenariats et collaborations, jugées très positives par la structure, ont été développées avec l'Ecole de Musique et le lycée Scheurer Kestner et les mutualisations, engagées depuis de longues années avec l'Espace culturel Grün (Scènes Thur Doller...), ont été poursuivies.

Enfin, le Relais poursuit sa modernisation, avec son site Internet et un lien vers les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

Éléments statistiques :

Fréquentation : 58 148 dont (activités principales) :

cinéma :	37 095
théâtre :	5 603
danse :	3 235
jazz/variétés :	3 670
conférences :	202
expositions :	2 595
Jeudis du Relais :	331

Éléments financiers :

Bilan 2011 : 671 402,19 €. Excédent 36 681 € (provient essentiellement de la réduction de la masse salariale (suppression du 13ème mois) ;

Budget prévisionnel 2012 au 21/5/2012 : 680 995 €.

Perspectives 2012 :

Le Relais Culturel de Thann est désormais conventionné avec la Communauté de Communes du Pays de Thann qui alloue dans ce cadre 30 000 € en 2012 pour les actions de sensibilisation du jeune public.

Mme Angélique Régnier remplace M. Francis Ruhlmann en retraite depuis juillet 2012.

Le rôle des bénévoles est toujours prépondérant pour assurer le fonctionnement du Relais Culturel de Thann.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de cette communication.



Charles BUTTNER